

L'essentiel

Les activités internationales de l'ANRU

L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine joue un rôle au-delà des frontières françaises et apporte, à travers plusieurs dispositifs, son expertise sur le renouvellement urbain et la ville en général.

... Notre action

L'ANRU apporte son expérience et son expertise à l'international sur le renouvellement urbain et la ville en général. La mutation des territoires urbains est une question de plus en plus forte dans le monde entier. Les problématiques rencontrées dans les centres anciens, cités périphériques ou quartiers précaires, nécessitent d'importants efforts de restructuration urbaine.

De quelle manière ? L'Agence fournit un appui aux administrations et collectivités de pays partenaires cherchant à construire ou moderniser leurs politiques publiques et/ou capacités institutionnelles à travers :

- › des missions d'assistance technique pour développer des programmes nationaux et mettre en œuvre des projets de restructuration globale sur des territoires habités ;
- › des missions de renforcement de capacités institutionnelles et techniques ;
- › l'accueil régulier de délégations étrangères. L'ANRU mène également un dialogue stratégique avec ses différents partenaires autour des enjeux de renouvellement urbain à l'échelle européenne et international.

URL de la page : <https://www.anru.fr/les-activites-internationales-de-lanru>

Ce dialogue s'exprime au niveau institutionnel et opérationnel, contribuant ainsi à notre enrichissement mutuel. L'ANRU participe ainsi de manière régulière aux événements et débats internationaux sur la ville (ONU Habitat).

... Un partenariat structurant avec l'AFD

En 2011, l'ANRU s'est associée à l'Agence française de développement (AFD) pour structurer son activité internationale et la rendre plus opérationnelle. Elle met à disposition son réseau d'expertise en matière de renouvellement urbain dans le cadre de programmes ou partenariats soutenus par l'AFD. Depuis 2011, des coopérations ont été lancées en Tunisie, Algérie, Inde, entre autres. Les deux agences organisent également régulièrement des échanges d'expériences pour leurs équipes respectives sur des thématiques d'intérêt commun.

... Nos projets en cours



Alger, Algérie, 2019.
©NINAHADJI - AFD



*Medina de Keirouan, Tunisie,
2014.*

▼ **Algérie : rénovation des quartiers anciens dégradés**

L'ANRU intervient en Algérie pour accompagner la rénovation des quartiers anciens dégradés, sur financement de l'Agence française de développement.

L'Algérie a subi une urbanisation rapide, massive et disparate. S'y côtoient des constructions modernes et planifiées, des ensembles auto-construits, spontanés, et des quartiers anciens, datant de la fin du XIXe siècle au début des années 1970. Le bâti de ces derniers est aujourd'hui lourdement dégradé. Un tiers du parc immobilier algérien est concerné et près de 20 % des logements de la wilaya d'Alger (collectivité territoriale). Le gouvernement algérien souhaite enrayer cette dégradation et dévalorisation progressives du patrimoine urbain.

L'ANRU, l'AFD, le Ministère de l'urbanisme, la wilaya d'Alger et l'Agence nationale algérienne de l'urbanisme (ANURB) ont construit ensemble un programme d'assistance technique à la hauteur des besoins identifiés. D'une durée de deux ans, il doit notamment accompagner la préparation d'une opération pilote de renouvellement urbain dans un quartier d'Alger.

▼ **Tunisie : des opérations urbaines de grande ampleur**

L'ANRU intervient depuis 2011 auprès de l'ARRU, agence chargée de la Réhabilitation et de la Rénovation Urbaine en Tunisie.

L'ARRU est le principal opérateur en charge de la réhabilitation des quartiers

ue travaillées. Elle a conduit des opérations de rénovation urbaine de grande ampleur visant à améliorer les conditions d'habitat, accès aux services et équipement, ainsi qu'à permettre une meilleure intégration urbaine de ces quartiers.

L'ANRU apporte à l'ARRU son expérience sur son positionnement stratégique ainsi que sur la conduite d'opération de requalification des centres anciens dégradés notamment (habitat privé, approche participative et efficacité énergétique). Une nouvelle convention doit être signée courant 2021.


●●● La gestion du Secrétariat du programme européen URBACT

URBACT permet aux villes de travailler ensemble pour développer des solutions nouvelles et durables aux défis urbains majeurs, au travers de la mise en réseau, du partage de connaissances, et du renforcement des capacités pour les praticiens de l'urbain. Le programme est financé par le Fonds européen de développement régional et les Etats Membres et Partenaires depuis 2002.

— Contact



Diane Le Roux

 01 42 84 85 28

 Courriel

